REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GENERALE DE LA
POLICE NATIONALE
DIRECTION CENTRALE DE LA
SECURITE PUBLIQUE

Bureau d'Aide aux Victimes 36, BOULEVARD MARECHAL LECLERC 38000 GRENOBLE Tel: +33 4 76 60 42 23

Fax: 04 76 60 41 39

RECEPISSE DE DECLARATION

Madame CAMINERO INES

née le 05/12/2002 à THIONVILLE (MOSELLE), de nationalité FRANCAISE, Demeurant : 1, RUE DU DOCTEUR CALMETTE à GRENOBLE 38000 (ISERE) Téléphone domicile : 07.78.35.08.50 Communication électronique demandée : NON

a déclaré avoir été victime de l'infraction suivante : VOL PAR EFFRACTION DANS UN LOCAL D'HABITATION OU UN LIEU D'ENTREPOT

survenue

Entre le 31/03/2023 à 21:00 et le 01/04/2023 à 12:00, PERIODE NORMALE 1, RUE DU DOCTEUR CALMETTE à GRENOBLE (ISERE) Nature du lieu : APPARTEMENT

VEHICULE:

MODE D'OPERER :

OUVERTURE PAR CROCHETAGE

PREJUDICES:

Butin : Aucun

Dégâts : A Evaluer

Préjudice :

Plainte déposée le 05 avril 2023 sous le numéro de P. V.: n°2023/007776

Objets signalés :

Article 441-6 du Code Pénal

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 Euros d'amende. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Fait à GRENOBLE, le 05 avril 2023

GILLIN PHILIPPE AGENT DE POLICE JUDICIAIRE